

proAction

RAPPORT DES PROGRÈS

2022

**NOUVELLES ET FAITS
SAILLANTS SUR PROACTION**

**COMMENT PROACTION
CONTRIBUE À LA CIBLE DE
CARBONEUTRALITÉ DES PLC**

**NOTRE ENGAGEMENT
DE LONGUE DATE
ENVERS L'EXCELLENCE**





Message du président

Au nom des Producteurs laitiers du Canada (PLC), c'est avec plaisir que je vous présente notre *Rapport des progrès 2022 de proAction^{MD}*.

L'objectif du programme proAction est de fournir un cadre national pour l'assurance de la qualité. En vertu de ce cadre, les quelque 10 000 producteurs laitiers du Canada démontrent et documentent les bonnes pratiques qui leur permettent de produire un lait dont la salubrité et la qualité sont parmi les plus élevées sur la planète.

Au cours de la dernière année, les producteurs laitiers canadiens ont annoncé avoir pour objectif d'être carboneutres d'ici 2050. Nous sommes fiers d'être des chefs de file en développement durable. D'ailleurs, cet objectif de carboneutralité s'appuiera sur les efforts de conservation que nos producteurs laitiers déploient déjà depuis des décennies. Le volet Environnement de proAction énonce des valeurs de référence claires dans des domaines tels que l'amélioration de la santé du sol, la protection de la biodiversité et la réduction de notre empreinte carbone. De pair avec les cinq autres volets, il offre transparence et confiance à nos consommateurs et à nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement laitière.

Nous nous engageons à continuer à faire évoluer le programme afin qu'il reflète les plus récentes données scientifiques et les meilleures pratiques, et à démontrer aux consommateurs comment ces normes sont appliquées dans l'ensemble des fermes laitières du Canada.

Au nom du Comité proAction et de mes collègues producteurs laitiers, je tiens à remercier toutes personnes jouant un rôle dans le programme – notamment les producteurs, experts, chercheurs et partenaires de l'industrie – pour leur dévouement, leurs contributions et la mise en œuvre de ce programme. Je suis impatient de voir où il nous mènera.

David Wiens
Président
Comité proAction

PARTENARIAT
CANADIEN pour
L'AGRICULTURE



Canada

Les PLC sont reconnaissants du soutien financier consenti à proAction en vertu du programme Agri-Assurance du Partenariat canadien pour l'agriculture.



Les consommateurs d'aujourd'hui veulent savoir d'où viennent leurs aliments, comment ils sont produits et dans quelles conditions.

Dans le cadre de proAction, les producteurs laitiers canadiens font preuve d'excellence, de responsabilité et de transparence. Ils suivent et mettent en œuvre des normes de bien-être animal et de production alimentaire parmi les plus élevées au monde. Et ils sont fiers de le faire.



Les producteurs laitiers canadiens produisent des produits laitiers de la plus grande qualité, tout en prenant soin de leurs animaux et en favorisant la durabilité de l'environnement. À travers proAction, les producteurs laitiers ont fait de l'excellent travail en mettant en œuvre des normes obligatoires, tout en veillant à continuellement s'améliorer et à gagner la confiance des Canadiennes et Canadiens afin qu'ils sachent comment le lait qu'ils adorent est produit.

– L'honorable Marie-Claude Bibeau
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire



proAction^{MD}

Normes d'excellence

Qu'est-ce qui se trouve derrière la vache bleue? proAction, le programme d'assurance de la qualité de l'industrie laitière canadienne qui démontre notre engagement à respecter les normes de pratiques et de soins les plus élevées en production laitière.

Les exigences strictes de proAction reflètent les valeurs que les producteurs laitiers partagent avec les consommateurs et démontrent que le lait est produit de manière responsable dans les fermes canadiennes.

Dans le cadre de proAction, les producteurs font preuve d'excellence dans ces six domaines distincts :



ENVIRONNEMENT

En se servant des plans environnementaux de la ferme existants dans les provinces, les producteurs veillent à l'application des meilleures pratiques en matière de gestion des éléments nutritifs, de santé du sol et de gestion des eaux de laiterie.



QUALITÉ DU LAIT

Chaque jour, les producteurs adhèrent rigoureusement à des normes de qualité réglementées par les provinces afin de produire du lait dont la qualité est parmi les meilleures au monde.



SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Les producteurs mettent tout en œuvre pour prévenir, surveiller et limiter les risques liés à la salubrité des aliments dans leur ferme en adhérant aux principes d'analyse des risques aux points critiques (HACCP) et aux exigences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).



BIOSÉCURITÉ

Les producteurs travaillent avec des médecins vétérinaires pour améliorer la santé de leurs animaux et prennent des mesures pour éviter l'introduction ou la propagation de maladies dans leur troupeau.



TRAÇABILITÉ

Ce volet permet de vérifier que les producteurs apposent un identifiant unique sur chaque animal, et qu'ils consignent et déclarent les naissances, les déplacements et les animaux éliminés à la ferme. Ce suivi permet de protéger la santé des animaux et du public, tout en limitant les pertes et en maintenant l'accès au marché grâce à une meilleure gestion des urgences.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les producteurs prodiguent d'excellents soins à leurs animaux, sur la base du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers du Canada.

Toujours mieux protéger l'environnement

Au cours de la dernière année, des validations du volet Environnement ont été effectuées avec succès dans environ la moitié des fermes laitières du Canada. La première ronde de validations du volet Environnement sera complétée dans toutes les fermes d'ici septembre 2023.

Le volet Environnement, sixième volet de proAction, a été lancé l'an dernier. Il s'agit d'une étape importante qui vient couronner des années de travail de l'industrie et de ses intervenants.

Le volet Environnement s'appuie sur les mesures de protection de l'environnement que les producteurs de partout au Canada mettent en œuvre depuis des années dans le cadre de leur engagement envers un environnement sain et durable. Ce volet aide à atténuer les risques et à promouvoir les actions positives. L'un des éléments fondamentaux de ce volet est le questionnaire environnemental.

Conformément aux exigences de validation, plus de 5 000 producteurs laitiers canadiens (environ 50 % des fermes) ont rempli le questionnaire environnemental entre le 1^{er} mai 2021 et le 31 août 2022. Les PLC ont réalisé une évaluation intérimaire des résultats, ce qui a permis d'en savoir plus sur les mesures de protection de l'environnement et les bonnes pratiques actuellement mises en œuvre dans les fermes.






Le questionnaire environnemental est conçu pour aider les producteurs à prendre note des mesures positives qu'ils appliquent déjà en matière d'environnement, et pour les encourager à cibler d'autres bonnes pratiques qui seraient profitables pour la ferme et l'environnement. Les producteurs doivent remplir le questionnaire tous les deux ans.



Lactalis Canada et le logo de la vache bleue vont de pair, car ils sont tous deux synonymes de produits laitiers de qualité. Nos marques profitent grandement de ce symbole emblématique soutenu par proAction, le programme robuste d'assurance de la qualité et d'amélioration continue de l'industrie grâce auquel les producteurs laitiers canadiens démontrent qu'ils respectent les normes les plus élevées dans des domaines tels que la salubrité des aliments, la durabilité de l'environnement et le bien-être animal.

— Gilles Froment, vice-président principal
Relations gouvernementales et industrielles, Lactalis Canada

Résultats intérimaires du premier questionnaire environnemental des PLC

-  Les producteurs laitiers canadiens adoptent déjà des bonnes pratiques pour **améliorer et gérer la santé du sol, notamment en lien avec la compaction du sol, l'érosion et les niveaux de carbone dans le sol**. Le travail réduit du sol est la méthode la plus populaire chez les producteurs et est pratiquée systématiquement dans des champs partout au pays.
-  En ce qui concerne la **réduction des gaz à effet de serre**, les pratiques de travail réduit du sol et le vidage complet de l'entreposage de fumier au moins deux fois par année sont parmi les principales bonnes pratiques adoptées. Plusieurs producteurs laitiers canadiens procèdent également à une mise à niveau de leur éclairage, de leur ventilation et de l'équipement de leur laiterie en vue d'améliorer l'efficacité énergétique.
-  La **biodiversité et la préservation des milieux humides et des cours d'eau** sont également des priorités environnementales pour les producteurs. L'établissement de zones tampons et de zones de végétation le long des cours d'eau et des milieux humides est la bonne pratique la plus couramment mise en œuvre à cet égard.
-  Certaines fermes **gèrent et protègent la biodiversité** en pratiquant le pâturage en rotation, en clôturant certaines zones ou en entretenant des aires naturelles pour l'habitat de la faune. Et certaines fermes priorisent l'habitat et la santé des pollinisateurs en installant ou en permettant à d'autres d'installer des ruches sur leur ferme.
-  Le **recyclage** des contenants en plastique et autres déchets plastiques est une pratique courante dans les fermes laitières.

Les PLC sont encouragés par ces résultats préliminaires et sont fiers des mesures proactives que prennent les producteurs pour prendre soin de l'environnement. Le questionnaire environnemental permettra de continuer à cibler les possibilités d'amélioration et les outils de communication et de vulgarisation nécessaires pour les producteurs.

Bâtir une industrie durable : carboneutres d'ici 2050

Les Producteurs laitiers du Canada s'engagent à ce que le secteur des fermes laitières canadiennes soit carboneutre d'ici 2050. Cela signifie parvenir à un équilibre global entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et leur élimination, par exemple par la séquestration de carbone au moyen de cultures de couverture.

En février 2022, les PLC se sont fixé pour objectif de réduire les émissions de carbone et de séquestrer du carbone dans les fermes afin d'atteindre la carboneutralité.

Comment proAction appuie-t-il l'objectif de carboneutralité des PLC?

L'initiative Carboneutres d'ici 2050 des PLC est distincte de proAction, mais elle y est étroitement liée. Chacun des six volets de proAction va dans le sens du développement durable – qu'il s'agisse d'améliorer la qualité du lait, la santé animale et la prévention des maladies, ou de respecter l'ensemble des exigences du volet Environnement. En fait, les résultats du questionnaire environnemental aideront à montrer les progrès réalisés en matière de développement durable!

Améliorer ou adopter de bonnes pratiques éprouvées pour réduire les émissions de GES dans le cadre de l'initiative de carboneutralité contribue également à réaliser des progrès quant aux normes d'excellence de proAction. Par exemple, les mesures prises pour augmenter la longévité des bovins en vue de favoriser la durabilité pourraient aussi contribuer aux objectifs de santé des bovins associés à l'évaluation des risques pour la biosécurité de proAction. Par conséquent, bien que les deux initiatives soient distinctes, elles vont de pair.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour les producteurs laitiers canadiens?

Depuis des années, les producteurs agissent à titre de protecteurs de la terre et de nos ressources. Ce nouvel objectif va dans le sens de notre engagement à rendre les pratiques plus durables et à lutter contre les changements climatiques, tout en continuant à produire du lait canadien de grande qualité. L'objectif de carboneutralité permettra non seulement au secteur laitier de demeurer en phase avec les valeurs environnementales des consommateurs, mais pourrait aussi aider les producteurs à saisir des occasions économiques et à assurer la prospérité du secteur laitier pour les générations à venir.



Les consommateurs sont de plus en plus préoccupés par l'état de santé globale de notre environnement. Les producteurs laitiers canadiens prennent déjà des mesures pour rendre leurs pratiques plus durables et réduire les émissions de GES en adoptant des solutions pratiques comme l'optimisation de la génétique animale, l'amélioration de l'épandage des nutriments, la production d'énergie verte et les cultures de couverture.

Améliorations continues

Depuis l'introduction du premier volet de proAction en 2001 (Salubrité des aliments), le programme a évolué pour devenir le programme d'assurance de la qualité robuste que l'on connaît aujourd'hui. Septembre 2021 a marqué le lancement du volet Environnement, soit le dernier prévu. Cependant, le travail visant à améliorer et à renforcer le programme ne s'arrête jamais.

Comme les priorités des intervenants et des consommateurs changent au fil du temps, et que la recherche, l'innovation et l'expérience permettent d'améliorer les bonnes pratiques, le programme proAction doit continuer à évoluer. C'est pourquoi notre Comité proAction et nos comités techniques veillent à l'évaluation continue du programme et recommandent des mises à jour aux volets afin d'y inclure les renseignements les plus pertinents, les nouvelles pratiques, les plus récentes recherches et les innovations techniques.

Notre engagement implique également de produire régulièrement des rapports sur notre programme, comme ce rapport des progrès, qui met en lumière les réalisations et les mises à jour du programme.

Voici un aperçu des projets en cours entrepris par l'ensemble de l'équipe de proAction cette année en vue d'améliorer le programme.



Audit par un tiers

proAction étant un programme national d'assurance de la qualité, beaucoup de travail est réalisé dans chaque ferme et dans les offices provinciaux et national pour que le programme soit mis en œuvre de manière cohérente et crédible. Il existe un processus de validation strict pour les fermes et un processus d'audit interne rigoureux pour les offices provinciaux et national qui comprend l'évaluation des agents de validation à l'échelle des fermes.

Cette année, en plus des processus de surveillance en place, les PLC ont fait faire un « audit du processus » par une tierce partie afin de réaliser une évaluation indépendante des activités de proAction. L'audit sera mené sur trois ans et évaluera l'office national, tous les offices provinciaux et un échantillon d'agents de validation dans des fermes de chaque province.

De plus en plus, le marché demande une assurance de la qualité transparente. L'audit par un tiers aidera à répondre à cette attente, tout en ciblant les aspects où les PLC peuvent améliorer encore davantage le contrôle de la qualité et les bonnes pratiques. Les PLC se serviront des conclusions de l'audit pour renforcer le programme, lorsque nécessaire. L'audit permettra d'obtenir un autre niveau et un autre type d'assurance en matière d'audit, ce qui renforcera la confiance dans la robustesse du programme et en augmentera la valeur aux yeux des producteurs et des intervenants.

Volets concernés : Tous les volets

Échéancier : Février 2022 à décembre 2024





Examen de proAction

En collaboration avec le Comité des coordonnateurs provinciaux, les PLC ont fait appel à une entreprise tierce pour évaluer toutes les exigences de proAction à la ferme dans un souci d'amélioration continue. Cet examen servira à cibler les possibilités de renforcer le programme, d'améliorer l'uniformité et d'accroître l'efficacité.

Les PLC veilleront à ce que les recommandations cadrent avec l'intention originale du programme et permettent d'en assurer la crédibilité, et ils mettront en œuvre les améliorations applicables.

Volets concernés : Tous les volets

Échéancier : Avril 2022 à décembre 2022



Examen de la manipulation des bovins et formation du personnel de la ferme

Les exigences de proAction concernant la formation du personnel de la ferme et la manipulation des bovins font l'objet d'un examen cette année afin d'évaluer si elles doivent être améliorées. Cet examen vise l'adoption d'une approche positive et préventive pour assurer que le programme couvre adéquatement ces sujets.

Volets concernés : Bien-être animal (examen de la manipulation des bovins)

Tous les volets (formation du personnel de la ferme)

Échéancier : Mars 2022 à mars 2023



Gestion des données à la ferme

Le saviez-vous? Les PLC ont également lancé un projet de gestion des données. Pour ce faire, ils ont fait appel à une entreprise tierce pour consulter les producteurs laitiers canadiens afin de mieux comprendre les demandes administratives imposées aux fermes. Les PLC comprennent que le respect des normes les plus élevées de notre industrie exige des données et des demandes administratives supplémentaires. Cet examen a évalué le temps et les technologies nécessaires à la tenue des dossiers, comment les données sont collectées, quelles données les producteurs sont tenus de collecter ou de déclarer, et où les renseignements sont déclarés. Les résultats permettront aux PLC de cibler les possibilités d'améliorer ou de simplifier la collecte et la déclaration des données. L'étendue du projet de gestion des données va bien au-delà de proAction, mais les résultats pourraient influencer sur de nouvelles recommandations pour le programme.

Volets concernés : Tous les volets

Échéancier : Avril 2022 à décembre 2022





Progrès de proAction

En plus des projets de proAction en 2022, le travail sur les différents volets se poursuit. Voici un aperçu des plus récentes mises à jour sur les volets proAction et des projets à venir.



EN 2022,

52 AGENTS DE VALIDATION
INDÉPENDANTS ET

26 ÉVALUATEURS

ont assuré la conformité à
proAction à l'échelle du Canada

Il y a eu

4 780*

validations
à la ferme

* entre septembre 2021
et août 2022

4 833*

producteurs laitiers canadiens ont
réalisé leur propre examen proAction et
ont transmis l'information aux PLC dans
le cadre d'un processus d'autodéclaration

QUALITÉ DU LAIT



- À l'origine, ce volet visait à réduire la limite réglementaire du compte de cellules somatiques pour la faire passer de 500 000 à 400 000 cellules/ml. La nouvelle norme a été incluse dans le *Code national sur les produits laitiers* du gouvernement fédéral en 2012.
- Les producteurs canadiens continuent de respecter ou de dépasser les paramètres réglementaires provinciaux en matière de qualité du lait.

SALUBRITÉ DES ALIMENTS

- La mise en œuvre de ce volet a commencé dans les fermes en 2001 et il a été inclus aux validations en 2004 sur une base volontaire. Les provinces ont convenu de passer à une mise en œuvre obligatoire avant la fin de 2015.
- Un examen du volet Salubrité des aliments a été effectué en 2022, et aucun changement majeur n'a été recommandé.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

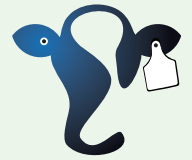


- Ce volet a été mis en œuvre dans les fermes en 2015 et a été intégré aux validations en 2017.
- Un contrat renouvelé avec Holstein Canada pour la prestation du programme d'évaluation des bovins a été rédigé et signé en septembre 2022.
- De nouvelles ressources techniques sur le bien-être animal, dont une série de balados et des vidéos, ont été créées et mises en ligne.
- En octobre, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage a renouvelé la reconnaissance du volet Bien-être animal des PLC.
- À venir en 2023 et dans les années à venir : une fois que le nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers sera publié, les PLC évalueront les nouvelles exigences et commenceront à planifier leur intégration au volet Bien-être animal. De plus, les PLC passeront des exigences transitoires actuelles d'évaluation des bovins à quatre zones aux exigences à long terme.

TRAÇABILITÉ



- Le volet Traçabilité a été mis en œuvre dans les fermes en 2015 puis intégré aux validations en 2017.
- Ce volet a été intégré à TracéLaitier avec succès (obligatoire depuis 2021).
- Un examen des ressources de communication visant à informer les partenaires du secteur des mises à jour sur la marque a été réalisé. Dans le cadre de cet examen, un nouveau feuillet d'information sur la rétention des identifiants a entre autres été créé.
- Les PLC se préparent aux futurs règlements fédéraux modifiés sur la traçabilité.
- L'examen du volet Traçabilité est prévu en 2023.



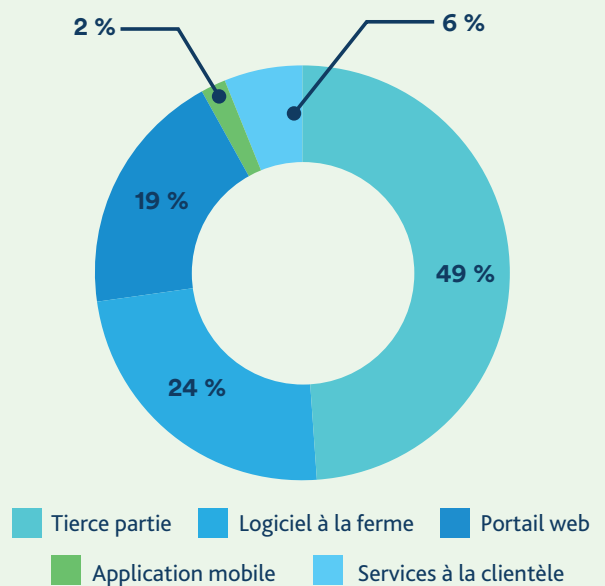
TracéLaitier

Lactanet est fournisseur et gestionnaire du programme TracéLaitier, qui englobe la réglementation fédérale sur la traçabilité et les exigences du volet Traçabilité de proAction. En se servant des identifiants pour déclarer les déplacements des animaux dans le système TracéLaitier, notre industrie assure une traçabilité complète des bovins laitiers.

Le saviez-vous? TracéLaitier et proAction encouragent la double identification en tant que pratique idéale pour identifier tous les animaux nés dans les fermes laitières du Canada. Cependant, à titre d'exception autorisée, l'identifiant RFID blanc à boucle unique a été introduit par TracéLaitier en 2020 comme option pour identifier les veaux nés dans votre ferme, mais destinés à des fins autres que la production laitière.

Depuis le lancement de TracéLaitier en octobre 2020, plus de 90 % des producteurs laitiers actifs à l'extérieur du Québec* ont activé leur compte TracéLaitier. Ce faisant, ils ont accès à leur rapport proAction TracéLaitier, un outil pratique que les producteurs peuvent fournir aux agents de validation afin de démontrer leur conformité aux exigences de déclaration.

ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS PAR SOURCE À SIMPLITRACE ET TRACÉLAITIER EN 2021



* Le Québec avait déjà une réglementation en place (p-42) exigeant que les producteurs déclarent les naissances, les décès et les déplacements. Ainsi, pour respecter la réglementation provinciale, les producteurs laitiers du Québec continuent de faire leurs déclarations directement à Attestra à l'aide de l'outil SimpliTRACE.

BIOSÉCURITÉ

- La mise en œuvre de ce volet a commencé dans les fermes en 2017, et le volet a été inclus aux validations en 2019.
- Le volet Biosécurité fait actuellement l'objet d'un examen afin d'y apporter des mises à jour. Pour ce faire, une consultation auprès des producteurs et des intervenants a été menée.

ENVIRONNEMENT

- Ce volet a été mis en œuvre dans les fermes en 2019 et a été intégré aux validations en 2021.
- La première année complète de validations sur le volet Environnement a été effectuée avec succès dans les fermes.
- Une première analyse des données recueillies au moyen du questionnaire environnemental a été réalisée. L'analyse se poursuivra à mesure que les renseignements du questionnaire seront recueillis dans le cadre du processus de validation.
- La transition du Groupe de travail sur l'environnement vers un Comité technique sur l'environnement plus ciblé a été effectuée afin de se pencher sur les enjeux techniques et les mises à jour au volet, lorsque nécessaire.
- Le travail se poursuit pour harmoniser le volet à la stratégie de développement durable des PLC.
- Un examen stratégique du volet est prévu au début de 2023.
- De nouvelles initiatives de communication, dont des balados, sont en cours d'élaboration.



En utilisant les outils de TracéLaitier, les producteurs peuvent se préparer aux validations à venir. Grâce à la rétroaction des producteurs, nous avons pu effectuer diverses mises à jour pour améliorer l'expérience utilisateur. Nous avons par exemple ajouté des numéros de gestion des troupeaux liés aux numéros d'identification uniques de chaque animal et avons créé une fonctionnalité permettant de téléverser des fichiers Excel. TracéLaitier est conçu pour aider les producteurs à déclarer facilement, et nous continuons d'améliorer nos outils de déclaration afin d'accroître l'efficacité et l'intégrité des données.

– Mackayla de Kwant
Gestionnaire du programme TracéLaitier, Lactanet Canada –
Administrateur national responsable de la traçabilité des bovins laitiers





Raconter l'histoire de notre engagement envers l'excellence

Lorsque neuf personnes sur dix au Canada reconnaissent le logo de la vache bleue des PLC en tant que symbole de l'excellence laitière, nous savons que nous faisons bien notre travail. Le programme proAction est à la base de l'emblématique logo de la vache bleue, ce qui fait des normes rigoureuses du programme un outil précieux pour notre industrie. Les PLC misent continuellement sur la force du logo de la vache bleue et du programme proAction pour tisser des liens avec les consommateurs et favoriser l'acceptabilité sociale des produits laitiers.

Rehausser notre image de marque

Les initiatives de marketing consommateurs des PLC contribuent à renforcer le logo de la vache bleue en tant que symbole de la confiance à l'égard des producteurs laitiers canadiens et de l'engagement des producteurs envers le programme proAction.

Les activités de marketing des PLC mettent l'accent sur les valeurs de l'industrie et sur l'excellent travail qui est réalisé pour produire du lait canadien de grande qualité. Bon nombre des activités de marketing des PLC misent sur de vastes campagnes nationales et sur la collaboration avec des partenaires pour stimuler la consommation au détail et dans les restaurants. Nos prochaines campagnes cibleront la nouvelle génération de consommateurs par des publicités, les médias sociaux, des commandites et des promotions uniques et d'autres initiatives.

La vache bleue est au cœur des campagnes des PLC. De plus en plus de consommateurs associent la vache bleue aux engagements des producteurs envers le développement durable, le bien-être animal, la salubrité des aliments et la qualité du lait. Et ils sont fiers de soutenir les producteurs canadiens et l'économie locale.



proAction aide les producteurs laitiers canadiens à tisser des liens avec les consommateurs d'aujourd'hui.

Le marketing consommateurs des PLC en action

Les PLC continuent de créer des campagnes de marketing consommateurs, comme *Salut producteur laitier – développement durable/partenariats*, qui a été lancée en janvier 2022.

Dans le cadre de cette initiative de marketing, les PLC ont lancé des campagnes complémentaires sur le développement durable. Celles-ci misent sur nos principaux messages piliers, afin de donner encore plus de signification au logo de la vache bleue, et sur l'excellente réputation des producteurs laitiers canadiens. Cette campagne à 360 degrés a mis en vedette de véritables producteurs laitiers canadiens, qui ont déboulonné des mythes et démontré comment les producteurs laitiers sont des pionniers en environnement grâce aux pratiques novatrices de l'industrie. Cette campagne a atteint neuf millions de Canadiens. Sept personnes sur dix qui se sont souvenues de la campagne ont posé un geste positif en lien avec les produits laitiers après y avoir été exposées, ce qui souligne la force du message.

Le logo de la vache bleue, affiché sur près de 9 000 produits de plus de 500 marques, est emblématique de l'engagement de l'industrie laitière envers l'excellence. Il est crucial pour démontrer aux consommateurs la valeur des producteurs laitiers canadiens et de leurs produits.

La vache bleue des PLC est l'un des logos les plus influents au pays et un puissant symbole d'excellence en production. Il joue un rôle important dans les efforts déployés par le secteur laitier pour tisser des liens avec les consommateurs d'aujourd'hui.

PARMI LES

3

logos alimentaires les plus influents et les plus dignes de confiance, selon Cohésion Stratégies

89 %*

de capital de marque

* selon IMI International

RECONNU PAR

9 personnes sur 10*

au Canada

PRÈS DE

9 000

UGS affichent maintenant le logo de la vache bleue

53

nouveaux titulaires de licences en 2021-2022

545

nouveaux produits en 2021-2022



*pro***Action**

RAPPORT DES PROGRÈS

2022

www.producteurslaitiers.ca/proAction